

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE L'HERAULT

Loi du 5 Avril 1884 – Article 56

EXTRAIT DU REGISTRE

Des Délibération du Comité Syndical du :
Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

NOMBRES DE MEMBRES

37

NOMBRE EN EXERCICE

37 37 19

DATE DE LA CONVOCAION

19/02/13

DATE D’AFFICHAGE

19/02/13

Objet :

2013-14-03-01
PV CS 17 12 12
16H30

L’an : 2013

Et le : QUATORZE MARS

A : SEIZE

Heures

le Comité Syndical,

régulièrement convoqué, s’est réunion au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances, sous la présidence de : M. Francis BOUTES

Présents :

L.ANGUERA (CdC Canalirou), **J.ARCAS** (Conseil Général), **G.BARO** (CdC Orb-Taurou), **F.BARSE** (Bédarieux), **JL .BARTHES** (CdC Orb-Jaur), **Jean-Louis BELLIDO** (CdC Le Minervois), **F.BERTHOMIEU** (CdC Lirou-Canal), **P.BEZIAT** (CdC Lirou-Canal), **F. BOUTES** (Conseil Général), **J.CABROL** (CdC Pays ST-Ponais), **N.ETIENNE** (Conseil Général), **D. GALTIER** (CdC Faugères), **M.GIL** (CdC Orb et Taurou), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon), **J. HUC** (CdC Coteaux & Chateaux), **RM.LOSMA** (Bédarieux), **Y.POUJOL** (CdC Combes et Taussac), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou).

SOUS-PREFECTURE
BUREAU des POLITIQUES
PUBLIQUES
25 MARS 2013
34500 BEZIERS

Procès-verbal du Comité Syndical du 17 décembre 2012

L'AN DEUX MILLE DOUZE et le 17 décembre à 16 h 30, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles se sont réunis à la Salle Achille Bex à Bédarieux sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES,

Présents :

L. ANGUERA (CdC Canal-Lirou), **J. ARCAS** (Conseil Général), **JL. BARTHES** (CdC Orb-Jaur), **F. BERTHOMIEU** (CdC Canal-Lirou), **P. BEZIAT** (CdC Canal-Lirou), **F. BOUTES** (Conseil Général), **J. CABROL** (CdC Pays ST-Ponais), **Y. CASSILI** (CdC Monts d'Orb), **N. ETIENNE** (Conseil Général), **JL. FALIP** (Conseil Général), **M. GIL** (CdC Orb-Taurou), **C. GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon), **RM. LOSMA** (Bédarieux), **L. MADALLE** (CdC Orb-Taurou), **MH. LAVASTRE** (Bédarieux), **R. PAILLES** (Conseil Général), **D. PASSET** (Le Poujol/orb), **Y. POUJOL** (CdC Combes et Taussac), **JP. ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G. ROUDIER** (CdC Orb-Taurou),

Excusés:

G. AFFRE (CdC Saint-Chinian), **JN. BADENAS** (Conseil Général), **G. BARO** (CdC Orb-Taurou), **F. BARSSE** (Bédarieux), **D. BEDOS** (CdC Coteaux et Châteaux), **B. CALMEL** (CdC Saint-Chinianais) représenté par F. BOUTES, **R. CHABBERT** (CdC Le Minervois), **MA. EDO** (CdC Monts d'Orb), **J. HUC** (CdC Coteaux & Châteaux), représenté par N. ETIENNE, **Y. FRAÏSSE** (CdC Le Minervois), **A. MARTINEZ** (Conseil Général) représenté par RM. LOSMA, **G. MARCOUIRE** (Conseil Général), **F. MARTY** (CdC Orb et Jaur) représentée par JL BARTHES, **K. MESQUIDA** (Conseil Général), **H. OBIOLS** (CdC Canal-Lirou), **M. OLMOS** (CdC Le Minervois), **G. RAYNAUD** (CdC St-Chinianais) représenté par Martine GIL, **R. TROPEANO** (Conseil Général), **E. VILLANEUVA** (CdC Faugères).

Assistaient également à la réunion :

Laure ABADIE (Pays HLV), **Sylvain BRISA** (Pays HLV), **Sylvie HERPSON** (Pays HLV), **Anne GALIBERT** (Pays HLV), **Corinne ROGER** (Pays HLV), **Delphine RUFINO** (Pays HLV)

* * *

Rose-Marie Losma accueille les participants en remerciant le personnel du Pays pour le travail accompli sur le territoire au cours de cette année. Francis Boutes déclare la séance ouverte, le quorum étant atteint.

* * *

Examen du rapport présenté en Comité Syndical

2012-17-12-01 Eléments introductifs au débat d'orientation budgétaire : Le Pays se fixe pour ce huitième exercice, les deux objectifs. Le premier est de poursuivre sa politique de développement territorial mise en place en matière d'habitat avec le démarrage du Programme d'Intérêt Général (PIG), de services à la population avec la poursuite du Projet Territorial de Santé et la perspective d'un contrat local de santé, de culture avec l'Orchestre du Pays, projet global intégrant la création, la diffusion et le soutien aux pratiques amateurs, d'économie avec la poursuite de l'Opération Collective de modernisation des PME, confortée par l'appui au développement économique des entreprises et porteurs de projets publics et privés et l'accompagnement du pôle d'excellence rurale autour des plantes aromatiques et médicinales, et enfin, de structuration et de professionnalisation du tourisme patrimonial. Dans ce domaine, l'accent sera mis sur la qualité, le réseau d'acteurs autour de produits emblématiques « les rencontres et le mois du patrimoine », la candidature pour le label Pays d'Art et d'Histoire qui vient

d'obtenir un avis favorable de la DRAC, la mise en œuvre de l'Opération Grand Site « Cité de Minerve et gorges de la Cesse et du Brian », l'étude d'évaluation du Schéma Local d'Organisation et de Développement Touristique avec un volet d'élaboration d'un nouveau schéma pour la période 2014-2020. Le prestataire retenu pour mener ce travail est le cabinet ARGOS de Grenoble. Le second objectif est la conduite des missions d'ingénierie auprès de ses partenaires.

Concernant la Tunisie, il est important de rappeler que le Ministère des affaires étrangères finance les Départements qui font de la coopération. Le Département de l'Hérault a lancé un appel à projet et nous avons été retenu pour travailler avec le Gouvernorat de Médenine en Tunisie.

Le Comité syndical s'est prononcé à l'unanimité sur les orientations budgétaires suivantes :

- En dépenses, les crédits de fonctionnement représentent 2.613.209 €, dont 1.090.590 € pour les charges de personnel (-3.82% par rapport à 2012), 25.700 pour les achats, 656.643 pour les services extérieurs et autres charges, 160.276 € pour les autres services, 38.000 € pour les charges financières et 642.000 € pour les charges d'équipement aux personnes privées. Les crédits d'investissement s'élèvent à 38.485 € et représentent le renouvellement en matériels informatiques et en équipement.

Le Président informe l'assemblée qu'une réflexion est menée pour resserrer les services et fermer les deux antennes de Roujan et Olonzac qui fonctionnent avec peu d'agents. Ce n'est pas un besoin immédiat mais qui doit être anticipé pour l'année suivante. Les charges de fonctionnement doivent diminuer dans le contexte difficile que nous connaissons.

- En recettes, les contributions statutaires des communes et communautés de communes restent inchangées depuis 2006, 3.50 €/habitant, soit 274.501 € (base retenue DGF 2012). Le périmètre s'agrandit avec la fusion de deux communautés de communes et d'une troisième qui était hors périmètre. La nouvelle intercommunalité « Les Avant-monts du Centre Hérault » demandera l'adhésion au Pays dès janvier 2013. La contribution statutaire du Conseil général de l'Hérault à 510.000 € (également inchangée depuis 2006), concours des partenaires institutionnels sur les opérations : 1.828.708 € avec 46% du Département, 19% des collectivités, 18% de l'Etat, 11% de l'Europe et 3% pour les autres.

Ces orientations budgétaires prévoient un budget primitif 2013 équilibré en recettes et en dépenses à hauteur de **2.613.209 €** en augmentation de 8.74% par rapport au budget précédent.

Clôture du débat d'orientation budgétaire à 16 heures 50.

Le Président,
Francis BOUTES

